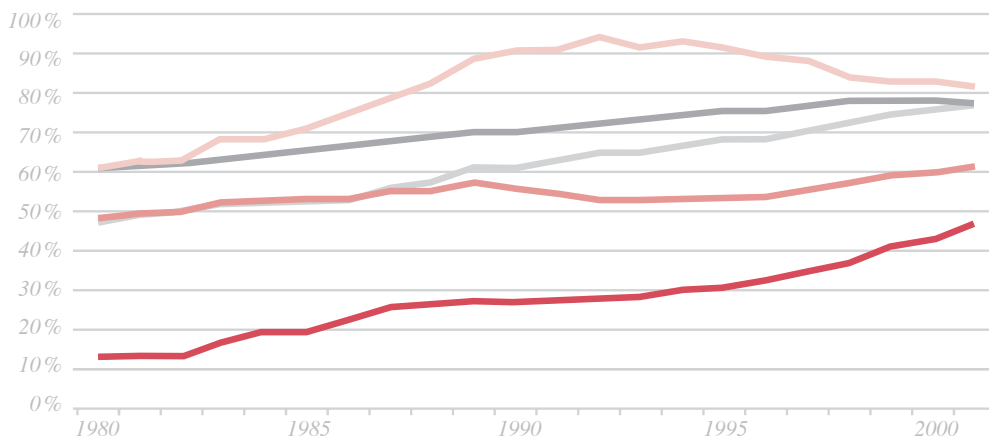


Qui choisit

Pourcentage de formation du degré secondaire II.
Part des élèves âgés de 16 à 20 ans selon des nationalités
choisies, 1980–2001



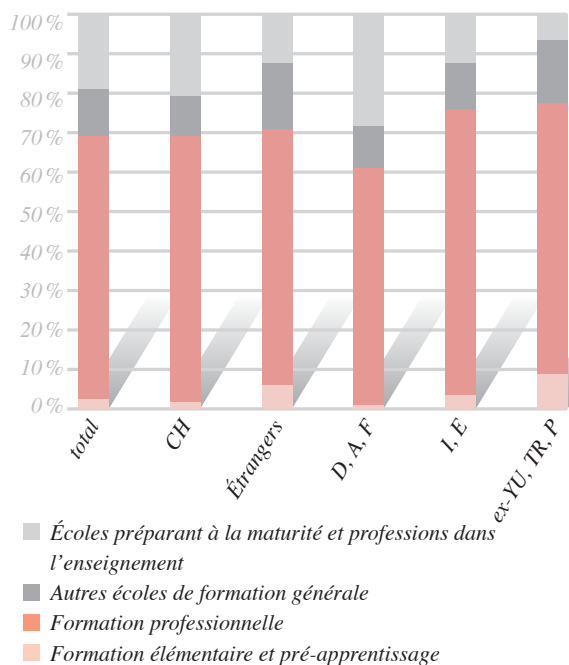
Les préjugés au sujet des «étrangers» peuvent s'avérer inexacts; c'est ce que l'on remarque dans le domaine de la formation après la scolarité obligatoire. L'entrée à la formation du degré secondaire II, comme aussi le choix du type de formation, ne se restreint pas aux deux catégories «Suisse» et «étrangers». La différence entre les jeunes étrangers d'origine française et ceux d'origine turque est bien plus importante que celle résultant de la globalité des jeunes suisses et des jeunes étrangers.

- D, A, F
- CH
- I, E
- Étrangers
- ex-YU, TR, P

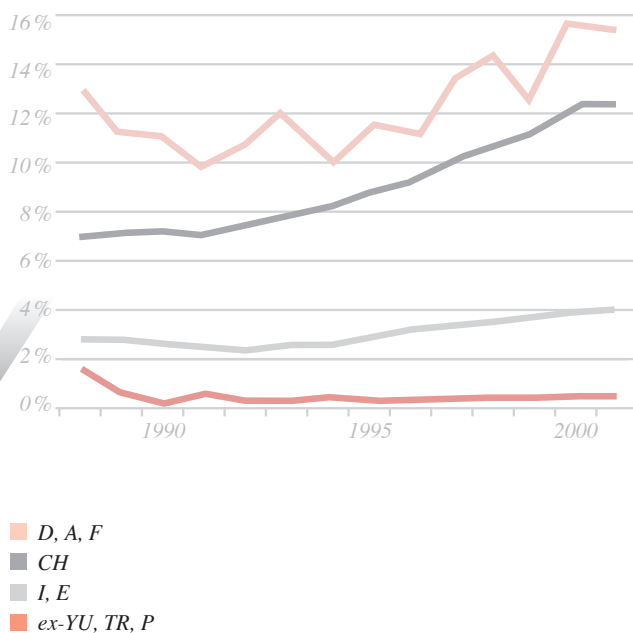
Le degré secondaire II fait suite à la scolarité obligatoire. Le certificat de fin d'études de ce degré permettra aux jeunes qui l'accomplissent d'entrer dans le marché du travail en tant que main-d'œuvre qualifiée ou de poursuivre leur formation au degré tertiaire (université, haute école spécialisée ou formation professionnelle supérieure). Dans la plupart des cas, c'est de cette période-là que dépendra l'aisance ou la difficulté avec laquelle l'individu participera, dans le futur, aux ressources économiques et sociales de notre pays. En dépit du fait que la formation au degré secondaire II est facultative, elle semble toutefois, ces dernières années, avoir coulé de source. Le pourcentage des élèves par rapport à la population résidente des personnes âgées de 16 à 20 ans a passé de 60% à 74% au cours de ces dernières années (1980–2001); néanmoins, ce pourcentage est très différent d'une nationalité à l'autre. Ainsi, les jeunes provenant de pays faisant partie de la deuxième vague d'immigration – ex-Yougoslavie, Turquie et Portugal – sont nettement moins nombreux à bénéficier d'une formation de ce degré (en 2001: 47%) que leurs camarades italiens ou espagnols (en 2001: 76%. CH 77%).

quelle formation?

Élèves du degré secondaire II, selon des nationalités choisies et le type de formation, 2001



Diplômés universitaires, selon des nationalités choisies, 1998-2001



On constate aussi des différences dans le genre de formations que les jeunes de diverses nationalités choisissent ou, tout au moins, dans les formations qui leur sont accessibles en fonction de leur bagage scolaire. Fait étonnant, là encore, les mêmes groupes de nationalités sortent du lot. Ainsi, les jeunes ressortissants de pays de l'Europe du Sud sont bien moins souvent tentés par une formation débouchant sur une maturité, et entreprennent beaucoup plus fréquemment une formation élémentaire que leurs camarades suisses. Cette différence est particulièrement marquante pour les groupes d'étrangers ayant immigré bien après les Italiens et les Espagnols. En effet, 9% des jeunes ressortissants de l'ex-Yougoslavie, de la Turquie et du Portugal suivent une formation professionnelle élémentaire ou un stage de pré-apprentissage. Chez les jeunes ressortissants suisses, ce pourcentage atteint tout juste 2%. En revanche, le

taux élevé des jeunes ressortissants allemands, autrichiens et français dans les écoles préparant à la maturité est nettement plus élevé (28%, CH: 21%).

Hormis le doctorat, un diplôme d'une haute école ou d'une université constitue le niveau le plus élevé des formations possibles au sein du système de formation helvétique. Pour les universités, des statistiques existent depuis 1988 et elles différencient les étudiants en fonction de leur nationalité. Ici encore l'échantillonnage ne change guère: le nombre des étudiants, originaires d'ex-Yougoslavie, de Turquie ou du Portugal obtenant un grade ou un titre universitaire est proche de zéro; il le dépasse à peine depuis 1988. Italiens et Espagnols améliorent ce pourcentage par un faible 4%. Les Suisses atteignent 12%, mais sont à leur tour devancés par les Allemands, Autrichiens et Français immigrés en Suisse, qui réalisent, eux, un bon 15%.

Rolf Lischer est licencié en géographie humaine et travaille en tant que collaborateur scientifique à la section «Formation scolaire et professionnelle» de l'Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.